



# Actualité médiathèque

## OUVRAGES

**De Scribe à Hugo. La condition de l'auteur (1815-1870)**

**De Dumas fils à Marcel Pagnol. Les auteurs aux temps modernes (1871-1996)**

Jacques Boncompain



Après un premier volume paru en 2002 chez Fayard, Jacques Boncompain poursuit son travail de recherche sur l'histoire de France du droit d'auteur. Ces deux nouveaux ouvrages retracent la lutte des auteurs pour conquérir et affirmer leurs droits, et surtout les préserver face aux tourments de l'histoire, notamment lors des deux conflits mondiaux et face aux problématiques nouvelles liées à l'apparition de nouveaux moyens de communication. Au travers de ces deux volumes soutenus par la SACD, la SACEM et le cabinet d'avocats Gilles Vercken, Jacques Boncompain rappelle que même si le droit d'auteur est aujourd'hui régulièrement contesté et remis en cause, il est fondamental d'en connaître l'histoire pour mieux comprendre les enjeux de demain.

840 pages 864 pages,  
55 euros chaque volume  
Editions Honoré Champion

**Droit de la publicité et de la promotion des ventes**  
**Marie-Pierre Bonnet-Desplan, Régis Fabre, Nicolas Genty, Nadine Sermet**  
L'encadrement juridique de la publicité et de la promotion des ventes connaît actuellement une



profonde révolution avec la directive sur les pratiques commerciales déloyales (PCD) du 11 mai 2005 et sa lente prise en compte dans le droit français.

À un droit national complexe et basé sur des interdits précis, ces opérations sont désormais soumises

à un droit européen unifié, autour d'un critère de validité unique, à la fois évident et délicat à mettre en œuvre : la loyauté à l'égard des consommateurs. Certains y trouvent une nouvelle liberté, d'autres regrettent la sécurité de la règle. Les repères sont transformés. La jurisprudence de la CJUE clarifie et affirme la portée de la directive sur le paysage réglementaire français actuel. Cette 4<sup>e</sup> édition expose le nouveau droit de la publicité et de la promotion des ventes, les règles auxquelles doivent se conformer des pratiques hier encore interdites comme les ventes liées, les ventes avec prime et les loteries promotionnelles avec obligation d'achat ou les nouveaux supports de communication que sont les sites de commerce en ligne. Chaque grande technique est détaillée, illustrée par les pratiques nouvelles mises en œuvre par les annonceurs, et confrontée à son cadre réglementaire, qu'il soit commun (sanction des pratiques commerciales déloyales, utilisation de la langue française, propriété intellectuelle) ou spécifique (publicité télévisée, sur le livre, le tabac ou les alcools...). Cette édition s'enrichit d'une nouvelle partie sur les relations contractuelles entre annonceurs et agences média, qu'elles soient en charge de la conception du message publicitaire ou de l'achat d'espace.

2014-2015 - 4<sup>e</sup> édition  
Daloz, collection : Daloz référence  
660 pages, 98 euros

**Les procès de l'art Petites histoires de l'art et grandes affaires de droit**  
**Céline Delavaux, Marie-Hélène Vigne**



Loin du secret des ateliers ou de la reconnaissance des musées, quand l'œuvre devient l'héroïne des prétoires, quel regard porte la justice sur le geste artistique, son sens et ses limites ? Si les tribunaux sont les reflets de leur époque, leurs jugements en matière d'art répondent toujours à d'étonnantes questions, qu'il s'agisse de création, de commerce, ou encore de la capacité de l'art à transgresser les normes. Les emballages de Christo sont-ils des œuvres protégeables ? Le

## AGENDA

**Mars**  
**12-13 mars, Paris**  
**Rémunérer les auteurs**  
Irpi Formation  
[www.iripi.fr](http://www.iripi.fr)

**20 mars, Paris**  
**Données personnelles : les impacts du futur Règlement européen général**  
Journée de l'AFDIT  
[www.afdit.fr](http://www.afdit.fr)

**31 mars, Paris**  
**Le droit de la propriété intellectuelle et son juge**  
Cour de cassation  
de 14 à 18 h 30  
En partenariat avec la Faculté de droit de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne  
Grand chambre de la Cour de cassation  
Entrée libre, inscription nécessaire  
Télécopie : 01.44.32.78.28  
[www.courdecassation.fr](http://www.courdecassation.fr)

**Le droit européen : quel impact sur la politique culturelle française ?**

- Les compétences de l'Union européenne influencent-elles la politique culturelle française ? (27 mars 2014)
  - Comment le droit de la concurrence encadre-t-il la diversité culturelle ? (15 mai 2014)
  - Gestion collective des droits d'auteur : vers une meilleure protection européenne et un guichet unique ? (16 octobre 2014)
  - Google, Amazon, Facebook et Apple : casse-tête des fiscalités européenne et nationales ? (27 novembre 2014)
- De 9h à 12h30, Maison du Barreau de Paris  
[www.procultura.fr](http://www.procultura.fr)  
Isabelle Levet 01 40 20 15 50 / 55  
ou [ilevet@procultura.fr](mailto:ilevet@procultura.fr)

peintre Whistler pouvait-il refuser de livrer un tableau commandé et déjà payé ? Une jeune femme avait-elle le droit d'embrasser un monochrome



de Twombly ? L'art peut-il librement s'emparer des symboles religieux à des fins publicitaires ? Peut-on légitimer l'exposition publique de cadavres humains ? Nourris d'archives inédites, *Les Procès de l'art* parcourent des siècles de création, de Véronèse à Dan Flavin, en passant par Poussin, Renoir ou Magritte. Près de 80 affaires, célèbres ou confidentielles, passées en revue par une avocate au barreau de Paris et un docteur en littérature, révèlent que le droit est amené à donner sa propre définition de l'art.

Palette

352 pages, 29,90 euros

## RAPPORT

### Ouverture et partage des données publiques du secteur culturel Pour une (r)évolution numérique dans le secteur culturel

Ce rapport sur l'ouverture et le partage

des données publiques culturelles



poursuit quatre objectifs. Tout d'abord, expliquer de manière très concrète avec exemples précis à l'appui, le champ d'application du mouvement d'*open data* culturel. Rappelant que le principe est l'ouverture libre et gratuite et l'exception la redevance, il vise également à clarifier le cadre juridique de la réutilisation des données publiques du secteur culturel (définitions des notions, le régime de la réutilisation). La troisième partie du rapport analyse le mouvement d'ouverture des ressources culturelles numériques à la lumière de ce qui est réalisé par des institutions culturelles étrangères. Enfin sont formulées des perspectives d'évolution des modèles économiques des institutions culturelles. L'analyse des caractéristiques des redevances de

réutilisation dans le secteur culturel permet de mettre en avant le fait que l'*open data* ne peut s'inscrire durablement dans le paysage culturel français sans réflexion sur les mécanismes de financement de production des ressources culturelles numériques et les modèles économiques de demain qui devront être mis en place par les institutions culturelles.

Sous la direction de Camille Domange  
Ministère de la Culture, 67  
pages, décembre 2013

## EN LIGNE

### Handbook on European data protection law Conseil de l'Europe et Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne



Le Conseil de l'Europe et l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) ont publié le 28 janvier 2014, Journée européenne de la protection des

données, un guide pratique sur le droit européen de la protection des données. Il s'agit du premier guide complet sur le droit du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne consacré à la protection des données en tenant compte de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour de justice de l'Union européenne. Il explique le régime applicable à la protection des données en droit communautaire et en vertu de la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel, et d'autres instruments du Conseil de l'Europe. Ce manuel porte sur les questions suivantes : terminologie de la protection des données ; grands principes et règles de droit applicables ; droits des personnes et exécution de ces droits ; flux de données transfrontaliers ; et protection des données dans le contexte policier et dans le cadre de la justice pénale. Publié en anglais, il sera traduit dans l'année en français, notamment.

214 pages

<http://fra.europa.eu/fr>

## DANS LES AUTRES REVUES

- Bigot (C.), « L'éradication de l'article 1382 du Code civil dans le champ de la liberté d'expression », note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 10 avril 2013, *Dalloz* 2014.104.
- Frison-Roche (M.), « La conformité de l'ordonnance du Conseil d'État du 9 janvier 2014 Dieudonné M'Bala M'Bala au droit et à la justice », *Libres Propos, Petites Affiches*, 20 janvier 2014, p. 3. et s.
- Gonzalez (G.), « Quel génocide arménien ? » Note sous CEDH, 17 déc. 2013, *JCP G* 2014.37.
- Hoffman (E.) (Sous la direction de), « La preuve dans le procès en contrefaçon », actes du colloque du 9 oct. 2013, *Gaz. Pal.* 1<sup>er</sup>-4 janvier 2014, n° 1 à 4.
- Maréchal (J.-Y.), « Les sanctions pénales et civiles de la diffusion d'un message à caractère pornographique », note sous CA Angers, ch. corr. 28 mars 2013 et ch. civ. A, 29 oct. 2013, *JCP G* 2014.41.
- Maus (D.), « À propos ses ordonnances Dieudonné : dignité des personnes et ordre public », Entretien, *Dalloz* 2013.200.
- Mbongo (P.), « Les expositions de "mauvais genres" artistiques : entre la protection des mineurs et la liberté d'expression », note sous TGI de Metz, 1<sup>re</sup> ch. civ. 21 novembre 2013, *Gaz. Pal.* 29-30 janvier 2014, p. 18.
- Rome (F.), « Une affaire d'Ebats », édito, *Dalloz* 2014.73.
- Touzeil-Divina (M.), « Valse contentieuse avec Dieudonné : liberté ou ordre public ? » Note sous CE, ord. réf. 10 janvier 2014 et 11 janvier 2014, *Gaz. Pal.* 22-23 janvier 2014, n° 22 à 23, p. 5.
- Perrotin (F.), « Imposition en France du droit à l'image », *Petites Affiches*, n° 15, 21 janvier 2014, p. 3.
- Marino (L.), « To be or not to be connected : ces objets connectés qui nous espionnent », Point de vue, *Dalloz* 2014.29.
- Martin-Bariteau (F.), « Sous pression européenne, le Canada lance une réforme de son droit de la propriété intellectuelle fortement inspirée par ACTA », *Petites Affiches*, 8 janvier 2014, p. 7.
- Prieur (S.), « Certitudes et incertitudes sur le traitement juridique de la cigarette électronique », note sous T. Com. Toulouse, 9 décembre 2013, *Gaz. Pal.* n° 15 à 16, 15-16 janvier 2014, p. 6.
- Rome (F.), « "Dieudo" reviens parmi les tiens ! » Édito, *Dalloz* 2014.1.